



PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

ÉCHELLE : 1/2'000, 1/5'000 ET 1/15'000

APPROUVÉ PAR LA MUNICIPALITÉ
en séance du

Le Syndic: La Secrétaire :

SOU MIS A L'ENQUÊTE PUBLIQUE
du au

L'attestent
Le Syndic: La Secrétaire :

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL
dans la séance du

Le Président : La Secrétaire :

APPROUVÉ PAR LE DÉPARTEMENT COMPÉTENT

Lausanne, le

La Cheffe de Département

ENTRÉE EN VIGUEUR LE

FISCHER MONTAVON + ASSOCIÉS ARCHITECTES URBANISTES SA, Yverdon-les-Bains
Géodonnées © Etat de Vaud
Plan établi sur la base des données cadastrales du 9 mai 2019, fournies par l'ASIT-VD
Base cadastrale certifiée par Jaquier Pointet SA, géomètres brevetés, Yverdon-les-Bains
Signature:

Version approuvée

01 juillet 2020

